



## ATTESTATION DE CONFORMITE

### RoHS2

Nous certifions que notre site de fabrication de cartouches remanufacturées de Folschviller est conforme à la Directive ROHS2 2015/863/EU relative à la limitation de l'usage de certaines substances dangereuses, selon les concentrations maximales ci-dessous (par unités de poids) :

- Plomb (Pb) – 0.1%
- Cadmium (Cd) – 0.01%
- Mercure – 0.1%
- Polybromobiphényles (PBB) – 0.1%
- Chrome hexavalent (ou chrome VI) – 0.1%
- Polybromodiphényléthers (PBDE) – 0.1%
- Bis(2-ethylhexyl) phthalate (DEHP) – 0.1%
- Butyl benzyl phthalate (BBP) – 0.1%
- Dibutyl phthalate (DBP) – 0.1%
- Diisobutyl phthalate (DIBP) – 0.1%

Dans le cadre de notre programme de développement qualité, sécurité et environnement, tous nos produits sont fabriqués dans le cadre de cette réglementation.

Fait à FOLSCHVILLER, le 05/11/2019

Alain BUSCA

Responsable du site de production